

Chers Parents,

La crise économique et financière se poursuit et elle a des impacts très importants sur la vie des personnes et des institutions.

Les effets sur le CPF sont nombreux et très compliqués rendant une solution simple convenant à tous impossible à mettre en place. Nous devons faire face à de nombreux défis et nous ne devons pas oublier notre objectif principal : la survie de l'établissement et de l'excellence de son éducation. Il faut traverser ces moments difficiles, tous ensemble, et réussir à léguer à nos enfants et leurs enfants ce magnifique collège qui a été le nôtre et celui de nos parents.

La situation actuelle de pertes très importantes prises en charge depuis 2020 par Présence Protestante Française au Liban, et le soutien de l'AEFE portant sur une exonération de nos contributions entre 2019 et 2021 ne sont pas soutenables à long terme et peuvent présenter un risque important qui met en danger l'existence de l'établissement. C'est la raison pour laquelle nous devons procéder à une augmentation des droits afin de permettre un retour à l'équilibre financier rapide.

Nous devons aujourd'hui concentrer nos actions sur :

- *La rémunération de notre personnel. Nous avons augmenté les rémunérations ces 3 dernières années pour retenir nos talents et pouvoir en attirer d'autres. Mais l'attractivité et la rétention sont essentielles et nécessitent de poursuivre nos efforts pour rétablir un niveau de rémunération correct rapidement.*
- *Les aides aux parents par le moyen de bourses. Nous sommes conscients qu'une augmentation des droits et des contributions peut créer des difficultés financières pour certains parents. C'est pourquoi nous avons décidé de maintenir notre politique de bourses et d'aides financières en augmentant significativement l'enveloppe dédiée. Cette augmentation des aides a pour but d'assurer à tout élève la poursuite de sa scolarité dans l'établissement conformément à notre mission d'enseignement et à nos valeurs. Les moyens mobilisés permettront d'atteindre cet objectif. **Aucun élève engagé dans sa scolarité ne doit quitter le collège pour des raisons financières. Ainsi, une procédure simple de demande d'aide à la scolarité sera mise à disposition des familles sur le site internet du CPF dès le mois de mai 2023.***
- *L'entretien des locaux et des espaces verts du collège nécessitent également toute notre attention afin de permettre à vos enfants de poursuivre leur scolarité dans un environnement exceptionnel à Beyrouth.*

Pour toutes ces raisons et afin de proposer une année scolaire 2023/2024 conforme à vos attentes, nous avons décidé, en accord avec le comité des parents d'élèves, de porter les frais de scolarité et le fonds de soutien et de solidarité aux tarifs suivants :

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2023-2024				
I - Droits de scolarité - Frais d'enseignement et assurance				
	Sept - Décembre	Janvier - Mars	Avril - Juin	TOTAL
Primaires, Collège, Lycée (PS à Terminale)	15,000,000 LBP	10,000,000 LBP	10,000,000 LBP	35,000,000 LBP
3ème enfant : escompte 10%	0.9	0.9	0.9	
Primaires, Collège, Lycée (PS à Terminale)	13,500,000 LBP	9,000,000 LBP	9,000,000 LBP	31,500,000 LBP
4ème enfant : escompte 25%	0.75	0.75	0.75	
Primaires, Collège, Lycée (PS à Terminale)	11,250,000 LBP	7,500,000 LBP	7,500,000 LBP	26,250,000 LBP
Frais d'enseignements / Assurance / Infirmerie	200 USD	- USD	- USD	200 USD
II - Fonds de soutien et de solidarité - Tarification annuelle				
Fonds de soutien et de solidarité (PS à Terminale)	1,800 USD	1,300 USD	1,300 USD	4,400 USD
3ème enfant : escompte 10%	1,620 USD	1,170 USD	1,170 USD	3,960 USD
4ème enfant : escompte 25%	1,350 USD	975 USD	975 USD	3,300 USD
Le règlement du fonds de soutien et de solidarité se fait exclusivement en USD FRESH, sur la base d'une facture spécifique adressée avec l'avis de paiement des droits de scolarité trimestriels.				
III - Frais de ré-inscription annuelle - avance non remboursable sur scolarité N+1				
Montant frais de ré-inscription annuelle non remboursable. Avance sur fonds de soutien et de solidarité de l'année suivante (non applicable aux nouveaux rentrants). Cette avance est déduite de la facture du 1er trimestre.				1,000 USD
IV - Première inscription - Fonds développement rentrée septembre 2024				
Pour la rentrée 2024, le fonds de développement pour toute nouvelle inscription sera demandé sur une base unique de 2000 USD fresh quelque soit le niveau de scolarité, payable lors de l'inscription et en fresh dollars. Ils ne sont pas remboursables, et sont acquis à l'établissement.				
Fonds développement 1ère inscription au CPF				2,000 USD
V - Frais de dossier - Fonds développement rentrée septembre 2024				
Frais de dossier à partir de la petite section (non remboursables)				100 USD
CALENDRIER INDICATIF DES REGLEMENTS 2023-2024				
	Facturation 1er trimestre 2023-2024		sept-23	
	Facturation 2° trimestre 2023-2024		janv 24	
	Campagne de réinscription 2023-2024		mars24	
	Facturation 3° trimestre 2023-2024		avril 24	
Les dates exactes vous seront communiquées avec les avis de paiement.				
Transport scolaire et Restauration scolaire				
Les prestations Transport scolaire et Restauration scolaire sont mises en œuvre par nos deux prestataires EIDO et Cat and Mouth qui communiqueront leur tarifs en fonction des couts réels pour tenir compte de la situation économique du Liban.				

Nous comptons sur vous pour nous aider à mener à bien notre mission commune, et nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour l'intérêt de la grande famille du CPF.

Le Président de PPFL

Anis NASSIF

Le Proviseur

Olivier GAUTIER